

M. D. CXV.

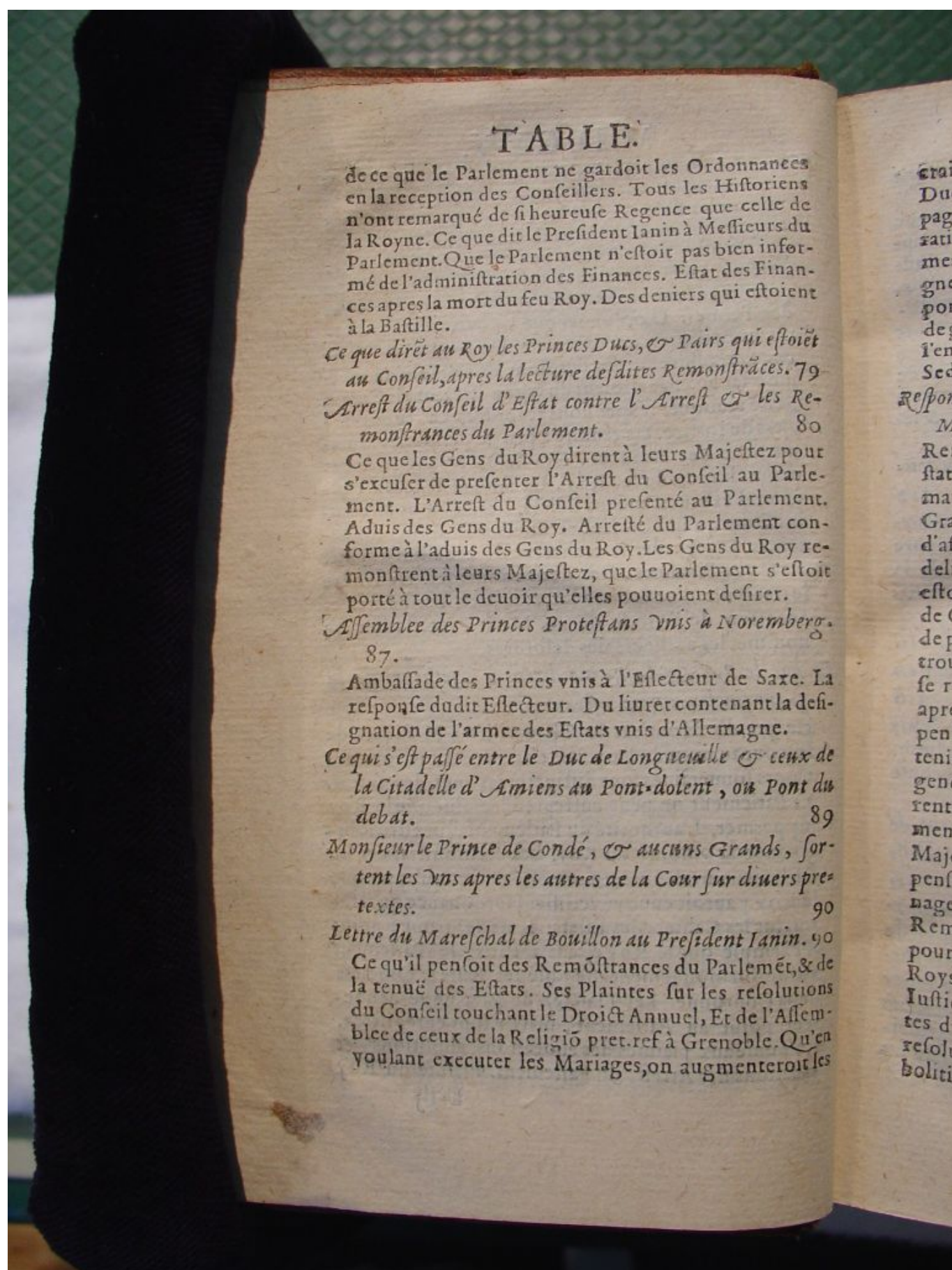
questes les Arrests des Parlements. De ne donner Lettres d'abolition pour crimes qualifiez. De faire entretenir les Edicts contre les Duels. De pourueoir à ce que tous arrests resolu au Conseil ne soient chargez. D'oster tous droicts nouuellement introduicts ausieau. Deffendre à tous Conseillers du Conseil de prendre aucune pension des partisans & adiudicataires des Fermes. D'ordonner que les ordonnances contre les Berlans seront executees. De reigler les finances. De reduire l'exces des dons & pensions au mesme estat qu'elles estoient du regne de Henry le Grand, Et de reuoker les pensions accordees à aucuns Officiers de Iustice. De reduire à peu de personnes le maniement des Finances. Des desordres aux Finances depuis la mort du feu Roy. De faire deffences à l'aduenir d'executer aucuns Edicts, declarations & commissions qu'ils ne soient verifiees aux Cours souveraines. D'accorder la recherche de ceux qui ont mal versé aux Finances. Des dons immenses. Deffendre le transport d'or & d'argent, & le luxe. Permettre l'execution de l'Arrest du 28. Mars. Protestation de nommer les auteurs des desordres.

Ce que le Roy & la Royne dirent à Messieurs de la Cour sur leurs Remonstrances.

74

Ce que dit Monsieur le Chancelier à Messieurs de la Cour au nom du Roy. Les charges & fonctions des Cours souveraines sont distinctes les vnes des autres. Le Parlement ne peut entreprendre plus que le Roy luy permet. L'autorité du Parlement doit estre iointe avec la volonté du Roy. Les Remonstrances du Parlement ne deuoient auoir esté faictes qu'apres que le Roy y auroit enuoyé verifier l'Ordonnance qu'il feroit sur les Cahiers des Estats. Il ne se trouue point d'exemple que le Roy estant à Paris, le Parlement aye de son mouuement assemblé les Pairs & Officiers de la Couronne. Les Traictez de Paix ne se delibèrent point au Parlement, mais y sont enregistrez. Responce aux plaintes des euocations, abolitions, & cassations des Arrests du Parlement. Plainte du Roy

à iij



M. D. C X V.

crainctes de ceux qui aymoient l'Estat. Plaintes que le Duc de Sauoye est opprimé; des forces leuees en Espagne & en France; & contre les proceder & preparatifs pour executer les Mariages. Les crainctes legitimes qu'il a des maux que les Mariages avec l'Espagne pourront apporter à la France. Remedes. Sa response sur ce qu'on dit qu'il faict des leuees de gens de guerre, & ses plaintes qu'on en leue en France sans l'employer, & qu'on luy denie ce qui luy est deub pour Sedan.

*Response d'un ancien Conseiller d'Estat, à la Lettre du
Mareschal de Bouillon.* 94

Response à la plainte, Que ceux qui gouvernent l'Estat sont causez des abus & desordres. La source des maux de la France procede du mescontentement des Grands qui pensent n'estre pas assez fauorisez. Peu d'affaires cōcernant le bien general de l'Estat, ont esté deliberees, sans en auoir pris l'aduis des Grands qui estoient lors en Cour, mesmes de Monsieur le Prince de Condé. Le plus grand desir de leurs Majestez est de pourueoir à la reformation du Conseil, si elle se trouue necessaire. On excite plustost le peuple pour se rebeller que pour le soulager. Estat des finances apres la mort de Henry le Grand, & des grandes despenses que l'on a esté contrainct de faire pour maintenir l'autorité du Roy. La France obligée à la Regence de la Royne. Deniers pris à la Bastille pour garantir la France de la guerre ciuile au dernier mouuement excité par Monsieur le Prince de Condé. Leurs Majestez ayants esté obligées à faire de nouvelles despenses pour euitier pis, cela a empesché vn bon menage aux finances. La publication par impression des Remonstrances du Parlement a esté faicte par aucuns pour fauoriser des desseins dōmageables à l'Estat. Les Roys ont plus d'interest de conseruer l'autorité de la Justice que nuls de leurs subjects. Response aux plaintes du Mareschal de Bouillon sur le changemēt de la resolution du Conseil touchant la reuocation de l'abolition du Droit Annuel. Du soing que leurs Majestez

à iiij

TABLE.

sees ont de la conseruation des Alliez de la Couronne de France. Des Mariages d'Espagne. Le Marechal de Bouillon enuoyé vers le Roy de la Grand' Bretagne luy faire entendre les raisons des Mariages. Son rapport en plein Conseil de l'approbation dudit Roy, adjoustant mesmes que luy Marechal en estoit d'aduis. Qu'il seroit dommageable & honteux au Roy de differer l'execution des Mariages. Sainct desir de leurs Majestez d'ayder à conseruer la Paix entre tous les Princes Chrestiens. Sedan compris sous le nom de France. Les Grands Roys ne souffrent qu'on leur escorne leurs frontières. Les Princes practiquent, & leuent secrettement des gens de guerre.

Ce qui fut deliberé au Parlement le 22. & 23. Iuin, touchant l'Arrest du Conseil du 24. May. 112

Ce que la Royne dit à Messieurs les Gens du Roy. Leur responce. Bruit que l'on auoit porté au Louure les minutes de l'Arrest & des Remonstrances de la Cour, trouué n'estre veritable. Arrest de la Cour du 23. Iuin.

Vn des faux-bourgs de Han bruslé du feu du Ciel. 116
Monsieur le Prince de Condé se retire à Clermont en Beauuoisis. 116

Ce que luy dit le sieur de Villeroy de la part de leurs Majestez sur son esloignement de la Cour. La responce dudit sieur Prince. Du jeu de prix de l'harquebuse tiré à Creil deuant Monsieur le Prince de Condé.

Plaintes des Malcontents contre le Gouvernement de l'Estat publiees dans vn libelle intitulé, La Noblesse Françoisé au Chancelier. 121

Responce aux plaintes des Malcontents, contre le gouvernement de l'Estat. Les Deputez de la Noblesse n'ont point esté exclus de pouuoir parler à leurs Majestez. La Regence de la Royne-Mere du Roy loüee & approuuée. Pourquoi en France l'on a durant le basage des Roys tousiours deféré la conduite des affaires à leurs Meres. Monsieur le Prince de Condé n'a

M. D. C X V.

jamais fait semblant de vouloir auoir & n'a demandé aucune entree dans les Chambres des Estats. Pourquoy on mit des Archers dans le Cloistre des Augustins durant la tenuë des Estats. Le Roy, la Royne, & les Princes n'assistent point aux deliberations qui se font dans les Chambres des Estats. Comparaison des artifices des Chefs de la Ligue durant les Estats de Blois en 1588. aux pratiques des Malcontents des Mariages. Du Droit Annuel. De la continuation des Pensions. De la recherche des abus commis aux Finances. Desir des Malcontents de veoir des mescontentements en toutes les parties de l'Estat, afin de faire prendre pied à leur faction. Des entreprises de l'Espagnol sur la succession de Iuillers : Et contre le Duc de Sauoye. Le Roy d'Espagne desire se ressentir de l'entreprise que le Duc de Sauoye auoit faicte sur le Milanois. Ledit Duc de Sauoye entre dans le Montferrat. Du semblant qu'il fit de desirer que les François fussent depositaires des places qu'il auoit prises au Mont ferrat.

De la seconde fois que Monsieur de Villeroy fut vers Monsieur le Prince de Condé à Clermont. 140

Pourquoy M. le Prince de Condé partit de Clermont pour s'en aller à Coucy.

Assemblée des Princes à Coucy. 141

Le Roy y enuoye Monsieur de Villeroy, puis le sieur de Pont-Chartrain. Lettre du Roy à Monsieur le Prince de Condé estant en l'assemblée de Coucy, qui est coniué pour la dernière fois d'accompagner le Roy en son Voyage de Guyenne ou de dire s'il a intention d'apporter refus ou difficulté aux Mariages.

Responce de M. le Prince de Condé à la Lettre du Roy.

144.

Raisons pour lesquelles Monsieur le Prince dit ne pouuoir obeyr aux commandements du Roy.

Ce qui s'est passé en la mort de Prouille, & en la retraite du Duc de Longueuille à Corbie. 148

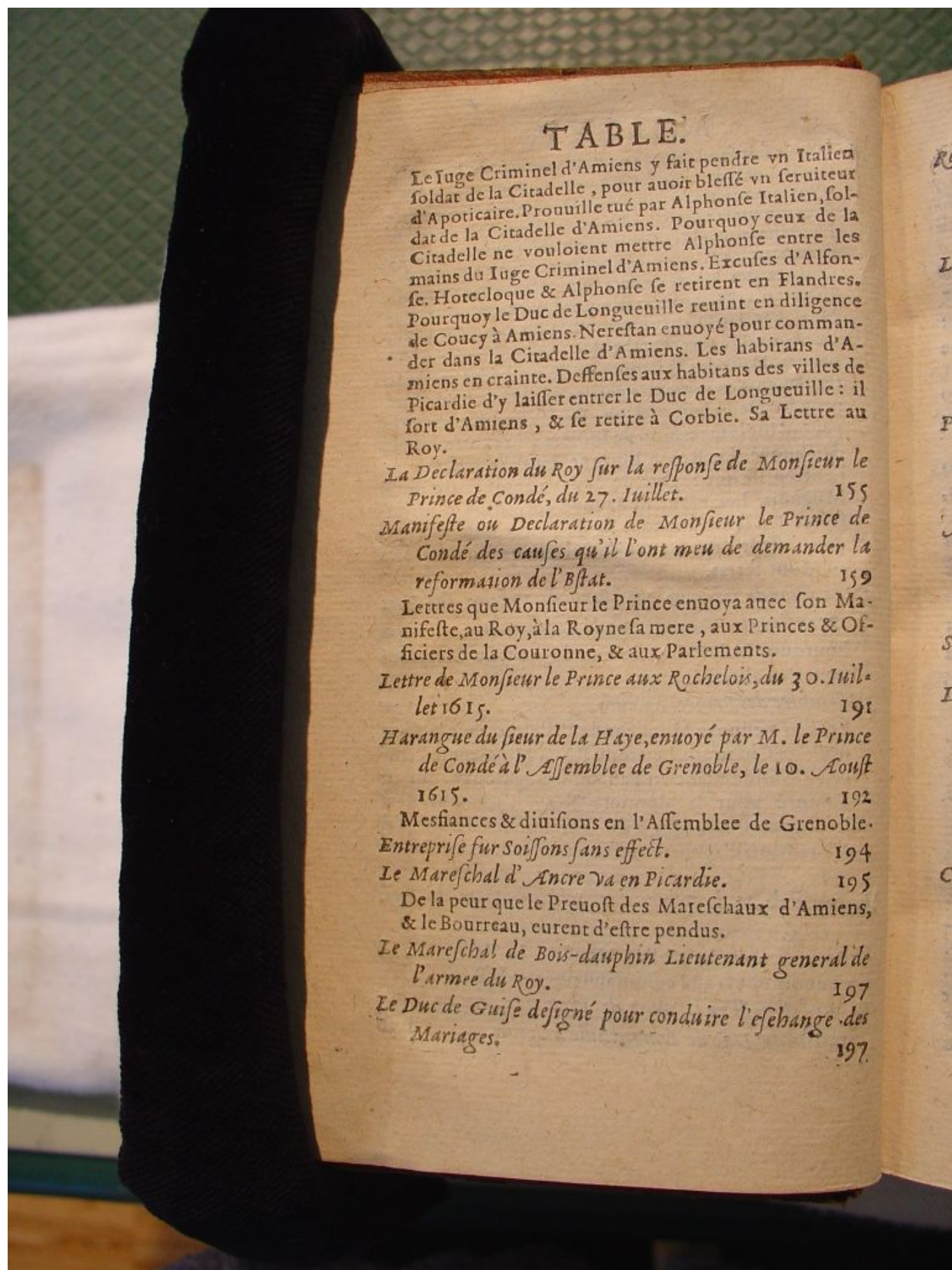


TABLE.

Le Juge Criminel d'Amiens y fait pendre vn Italien soldat de la Citadelle, pour auoir blessé vn seruiteur d'Apoticaire. Prouuille tué par Alphonse Italien, soldat de la Citadelle d'Amiens. Pourquoy ceux de la Citadelle ne vouloient mettre Alphonse entre les mains du Juge Criminel d'Amiens. Excuses d'Alphonse. Hoteloque & Alphonse se retirent en Flandres. Pourquoy le Duc de Longueuille reuint en diligence de Coucy à Amiens. Nerestan enuoyé pour commander dans la Citadelle d'Amiens. Les habitans d'Amiens en crainte. Deffenses aux habitans des villes de Picardie d'y laisser entrer le Duc de Longueuille: il sort d'Amiens, & se retire à Corbie. Sa Lettre au Roy.

La Declaration du Roy sur la responce de Monsieur le Prince de Condé, du 27. Iuillet. 155

Manifeste ou Declaration de Monsieur le Prince de Condé des causes qu'il l'ont meu de demander la reformation de l'Estat. 159

Lettres que Monsieur le Prince enuoya avec son Manifeste, au Roy, à la Roynes mere, aux Princes & Officiers de la Couronne, & aux Parlements.

Lettre de Monsieur le Prince aux Rochelois, du 30. Iuillet 1615. 191

Harangue du sieur de la Haye, enuoyé par M. le Prince de Condé à l'Assemblée de Grenoble, le 10. Aoust 1615. 192

Mesfiances & diuisions en l'Assemblée de Grenoble.

Entreprise sur Soissons sans effect. 194

Le Marechal d'Ancre va en Picardie. 195

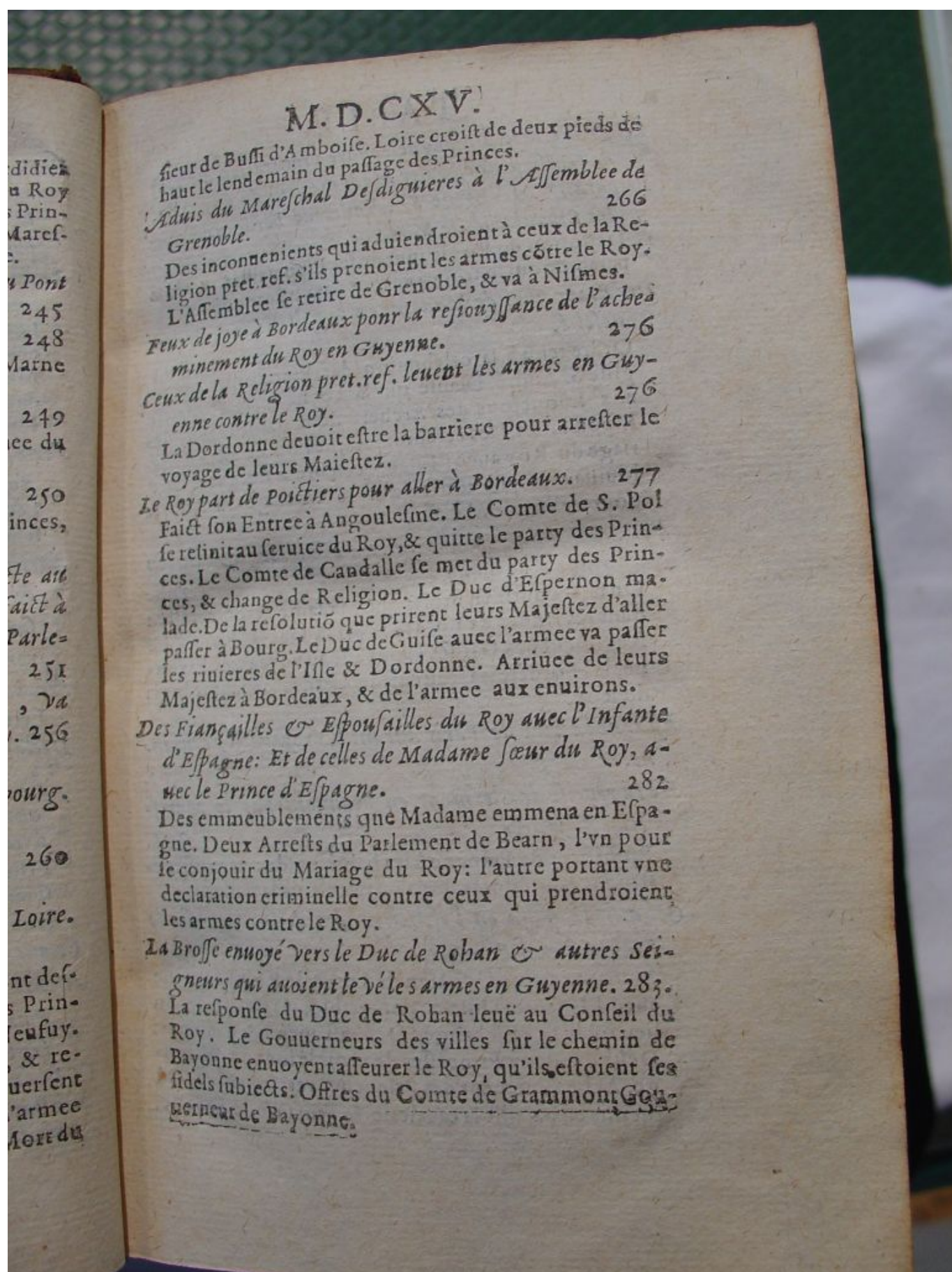
De la peur que le Preuost des Marechaux d'Amiens, & le Bourreau, eurent d'estre pendus.

Le Marechal de Bois-dauphin Lieutenant general de l'armée du Roy. 197

Le Duc de Guise designé pour conduire l'eschange des Mariages. 197

	M. D. C X V.	
Italian ruiteur en, sol- x de la tre les Alfon- andres. igence nman- s d'A- illes de ille: il tre au	<i>Remonstrance faite au Roy par l'Euesque de Beauvais au nom du Clergé, sur le fait du reſtabliſſement de la Religion Catholique en Bearn, & sur ce qui s'eſtoit paſſé à Milland.</i>	198
leur le 155 ince de ader la 159 on Ma- s & Of-	<i>Leurs Majestez partent de Paris pour aller en Guyenne accomplir les Mariages.</i>	207
o. Iuil- 191 Prince Aoust 192 enoble. 194 195 Amiens, neral de 197 nge des 197.	<i>Le President le Jay enleué de ſa maiſon par les Ar- chers du Corps. Au partir de Paris les Preuoſt des Marchands & Eſcheuins ſeuls accompagnerent Ma- dame ſœur du Roy. Ce qui ſe diſoit du President le Jay mené dans le Chasteau d'Amboiſe.</i>	
	<i>Premiere lettre de l'Assemblée de Grenoble preſentee au Roy en luy preſentant le Cahier de leurs plaintes.</i>	211
	<i>Les ſix principaux articles extraicts du Cahier de l'af- ſemblee de Grenoble preſenté au Roy.</i>	
	<i>Articles que le ſieur de la Haye propoſa à l'Assemblée de Grenoble, tant au nom de Monsieur le Prince de Condé, que des autres Princes, Officiers de la Cou- ronne, & Seigneurs ioincts avec luy.</i>	220
	<i>Seconde lettre de l'Assemblée de Grenoble au Roy.</i>	222
	<i>Lettre de l'Assemblée de Grenoble à la Roync.</i>	
	<i>Declaration du Roy contre Monsieur le Prince de Condé, les Princes & Officiers de la Couronne, & tous ceux qui aſſiſtoient & adheroient à ſes deſſeins.</i>	226
	<i>Arreſt de la Cour de Parlement contre Monsieur le Prince de Condé, & autres Princes & Officiers de la Couronne Seigneurs & Gentils hommes qui auoient leué les armes ſans commiſſion du Roy.</i>	
	<i>Ce qui ſ'eſt paſſé entre l'armée du Roy conduite par le Mareſchal de Bois-dauphin & celle de Monsieur le Prince, depuis le premier Septembre, iuſques au paſ- ſage de Loire le 28. Octobre.</i>	240
	<i>Description du Gouvernement de l'Iſle de France. Eſtat de l'armée des Princes à Noyon. Les Princes eſtablirent des Bureaux nouveaux pour receuoir les</i>	

TABLE.	
deniers des Tailles. Les villes de Roye & Montdidier en alarme de l'armée des Princes. L'armée du Roy s'assemble aux environs de Meaux. L'armée des Princes entre dans Clermonten Beauvoisis, & le Maréchal de Bois-dauphin s'assure de Creil sur Oise.	
<i>Defaïcte des recreuës du Regiment de Picardie au Pont d'Herme.</i>	245
<i>Chauny forcé de se rendre aux Princes.</i>	248
L'armée des Princes passel'Aisne à Soissons, & Marne à Chasteau-thierry.	
<i>Chasteau-thierry se rend aux Princes.</i>	249
Defaïcte pres de Montereau. Estat de l'armée du Roy à Sezanne en Brie.	
<i>Espernay rendu à Monsieur le Prince.</i>	250
Les eauës & le Ciel fauorables à l'armée des Princes, qui passe la Seine à Mery.	
<i>Declaration de Monsieur le Prince de Condé faïcte au Camp de Mery, contre celle que le Roy auoit faïct à Poictiers, & contre la Veriffication d'icelle au Parlement de Paris.</i>	251
<i>Monsieur le Prince n'ayant peu entrer dans Sens, va passer avec son armee l'Yonne aupres de Joigny.</i>	256
Forme du Serment des habitans de Sens.	
<i>Desfaïcte des troupes de Monsieur de Luxembourg.</i>	257.
<i>Espoungny forcé & pillé par l'armée des Princes.</i>	260
Intelligences des Princes sur Gien rompuës.	
<i>Comment l'armée des Princes passa la riuere de Loire.</i>	261.
Les Carabins du Roy inuestis par les Princes, sont degagez. Combat à coups de canon. L'armée des Princes logee fort aduantageusemēt: Passe Loire à Neufuy. Monsieur de Luxembourg quitte les Princes, & retourne en Champagne. Six cents Reistres trauerfent la Champagne, passent Loire, & se ioignent à l'armée des Princes. Defaïcte du Marquis de Resnel. Mort du	



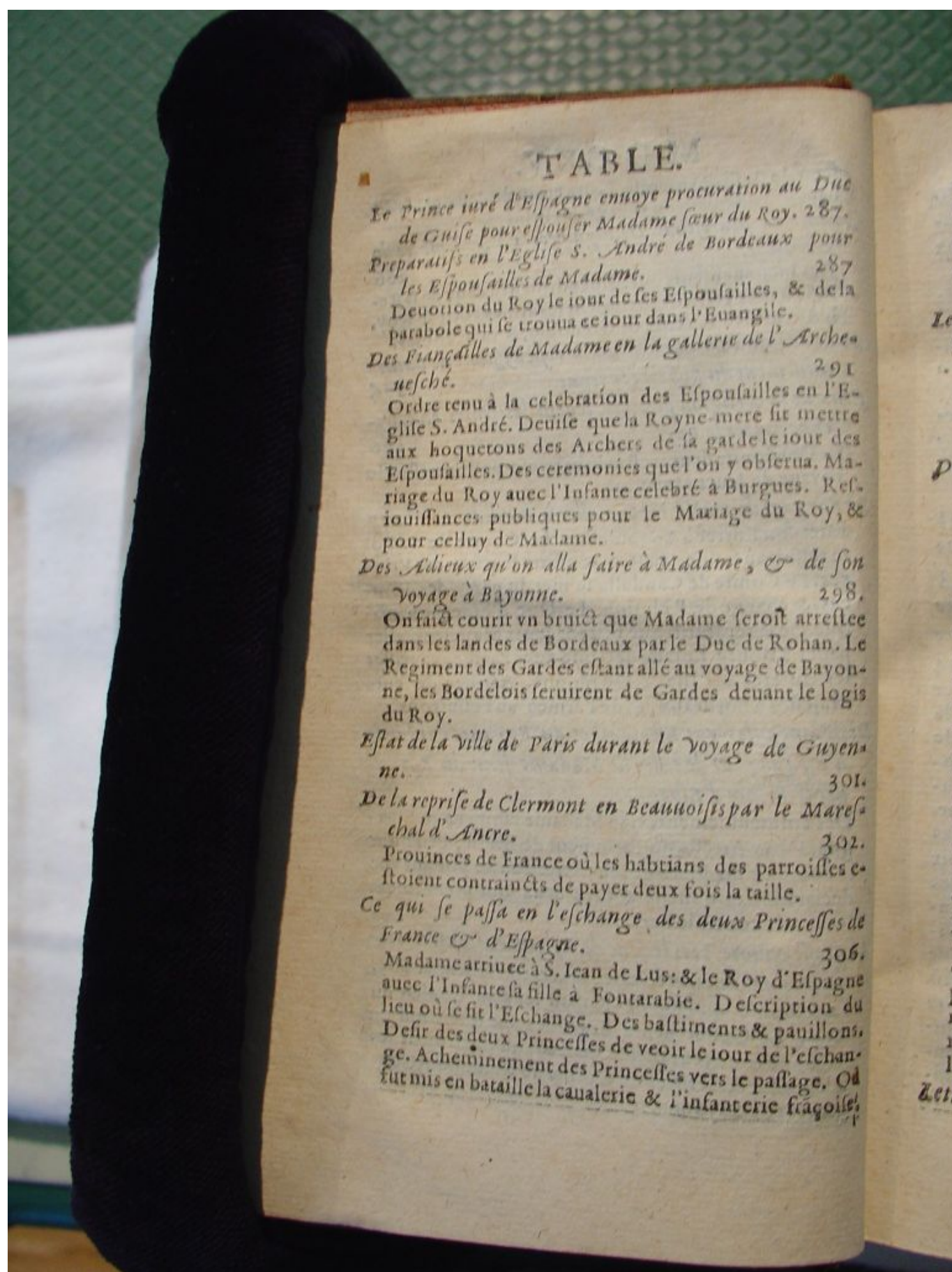


TABLE.

Le Prince iuré d'Espagne enuoye procuration au Duc de Guise pour espouser Madame sœur du Roy.	287.
Preparatifs en l'Eglise S. André de Bordeaux pour les Espousailles de Madame.	287
Deuotion du Roy le iour de ses Espousailles, & de la parabole qui se trouua ce iour dans l'Euangile.	
Des Fiançailles de Madame en la gallerie de l'Archeuesché.	291
Ordre tenu à la celebration des Espousailles en l'Eglise S. André. Deuise que la Roynne-mere fit mettre aux hoquetons des Archers de la garde le iour des Espousailles. Des ceremonies que l'on y obserua. Mariage du Roy avec l'Infante celebré à Burgues. Resjouissances publiques pour le Mariage du Roy, & pour celluy de Madame.	
Des Adieux qu'on alla faire à Madame, & de son Voyage à Bayonne.	298.
On fait courir vn bruit que Madame seroit arrestee dans les landes de Bordeaux par le Duc de Rohan. Le Regiment des Gardes estant allé au voyage de Bayonne, les Bordelois seruirent de Gardes deuant le logis du Roy.	
Estat de la ville de Paris durant le voyage de Guyenne.	301.
De la reprise de Clermont en Beauuoisis par le Marechal d'Ancre.	302.
Prouinces de France où les habitants des parroisses estoient contraincts de payer deux fois la taille.	
Ce qui se passa en l'eschange des deux Princesses de France & d'Espagne.	306.
Madame arriuee à S. Iean de Lus: & le Roy d'Espagne avec l'Infante sa fille à Fontarabie. Description du lieu où se fit l'Eschange. Des bastiments & panillons. Desir des deux Princesses de veoir le iour de l'eschange. Acheminement des Princesses vers le passage. Où fut mis en bataille la caualerie & l'infanterie françoise.	

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan